



Universités & Territoires

n°155

20/04/2022

Sommaire

■ **Page 4** : CNAM / France Universités : une convention pour agir ensemble ■ **Pages 5/6** de la théorie à la pratique ■ **Pages 7/8** : By Yvon : le logement santé des jeunes par le groupe VYV ■ **Pages 9/10** : La fondation Smerra récompense 3 projets en faveur des étudiants ■ **Pages 11/12** : Des informations qu'il faut coordonner ■ **Pages 13/14** : Animasana : mieux prendre en compte la santé mentale des jeunes ■ **Page 15** : A Nantes, deux résidences universitaires pour le bien être étudiant ■ **Pages 16-24** : Le 10 mars, 2ème Rencontre nationale des Kaps de l'Afev à Marseille ■ **Pages 25/26** : Eiffage : rénovation lourde d'une résidence Crous à Gradignan ■ **Pages 27/28** : Former l'ingénieur du XXI^{ème} siècle ■ **Page 28** : Le nécessaire accès des sages-femmes aux services universitaires ■ **Pages 29/30** : Au Québec, UTILE et le logement étudiant ■ **Page 31** : CROUS : A Mont-de-Marsan, une Maison des étudiants



AFP / Patrick Hertzog

éditorial

Non, non, non **et non !**



Par Nicolas Delesque
Directeur de la rédaction

Non, le développement du savoir et de la connaissance ne peut se faire dans une société refermée sur elle-même, à la recherche d'un faux âge d'or ou d'une prétendue «matrice pure» que l'on aurait supposément perdue en chemin. Au contraire, l'Université se nourrit d'échanges et de mélanges, de collaborations et de fertilisations, d'apports et de confrontations. Et c'est en ouvrant notre intérêt à celui de l'autre que nous enrichirons notre société et trouverons des voies pour l'avenir.

Non, la solution n'est pas dans un retour en arrière et dans la négation des défis qui nous attendent. Fermer les yeux aujourd'hui sur la crise environnementale, sur les enjeux que représente l'objectif de construire une société sans carbone, sur la nécessité de protéger la biodiversité est aussi inconséquent que de se présenter à la plus haute fonction de l'Etat sans aucune proposition structurée à destination de notre recherche, ou pour le soutien des innovations.

Non, la réponse à certains problèmes de financement, et de gestion de la hausse des effectifs, ne passe pas par la mise en œuvre d'une quelconque préférence nationale pour les services de vie étudiante. L'enjeu pour la France et l'Europe est d'amener le plus de jeunes possible à des niveaux de qualification assez importants pour relever les défis sociaux, économiques et écologiques auxquels nous faisons face - pas d'en exclure certains.

Les rendez-vous 2022 de la



santé étudiante



Non, l'Europe n'est pas l'ennemie du développement de la France, et ses institutions ne sont pas responsables des attermoissements des gouvernements nationaux pour aller plus loin dans les collaborations et la mise en commun de politiques essentielles pour l'avenir. Prenons plutôt exemple sur les mesures et politiques qui fonctionnent, comme le développement d'Erasmus ou la hausse importante du

nombre de jeunes d'une classe d'âge diplômés de l'enseignement supérieur, pour aller plus loin dans la mise en œuvre d'un système de formation européen.

Oui, enfin, il reste beaucoup de choses à faire pour approfondir la démocratisation de notre système d'enseignement supérieur. Oui, il nous faut inventer toujours plus de liens entre la so-

ciété et les organismes de formations et de diffusion des savoirs. Oui, il nous faut trouver les moyens d'augmenter la part de notre PIB dans la formation et la recherche. Et oui, il nous faut combattre sans faiblesse la démagogie, les mensonges et les peurs, afin de construire plutôt une société tournée vers l'avenir...■



Communiqué de presse

Contact presse : Johanne Ferry Dély
jfd@cpu.fr — 06 07 53 06 66

Mardi 12 avril 2022

Présidentielle 2022 : France Universités appelle à voter contre l'extrême droite le 24 avril 2022

Le dimanche 24 avril 2022, les Françaises et les Français choisiront leur représentant à la magistrature suprême. Il s'agit là d'un choix crucial pour les cinq prochaines années.

France Universités rassemble 116 établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et représente, à travers leurs dirigeantes et dirigeants, près de deux millions d'étudiants, 200 000 personnels et 3 000 laboratoires de recherche. Son rôle est de porter la voix des universités dans le débat public.

Nous sommes convaincus, à l'instar des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs de nos établissements, qu'une science libre et qu'un accès aux connaissances sont des éléments essentiels et non négociables de toute démocratie, garantissant des droits humains fondamentaux dont chacune et chacun devrait bénéficier partout. Nous portons donc collectivement les valeurs d'universalité, de tolérance et d'ouverture européenne et internationale qui font l'essence même de l'université.

Les idées et principes véhiculés par la candidature de Marine Le Pen sont résolument d'extrême droite. Son programme est contraire à nos valeurs, comme chercheurs, comme enseignants, comme dirigeants d'établissements, mais d'abord comme humanistes. Son programme va à l'encontre de notre vision de la société française, faisant craindre des menaces sur la place de la science, sur la place des libertés individuelles et collectives, sur l'État de droit et sur la construction européenne. Il contrevient à la tradition universitaire multiséculaire d'accueil des étudiants et chercheurs internationaux. Son projet comporte des risques réels pour la formation de la jeunesse et la production du savoir dans notre pays, mais aussi pour la place et l'image de la France dans le monde.

France Universités appelle donc à combattre l'extrémisme que porte la candidature de Marine Le Pen et à voter pour Emmanuel Macron.

Les rendez-vous 2022 de la



santé étudiante

mardi 17 mai - colloque en Visioconférence



Programme provisoire

Suite à la crise du COVID, la santé des étudiants - et en particulier leur santé mentale - est plus que jamais apparue comme un critère déterminant pour la réussite de leurs études.

La mobilisation des acteurs a permis de parer à l'urgence. Comment maintenant l'organiser, sur chaque territoire pour le bien-être de tous les étudiants.

Matin

1ère table ronde - « Un partenariat pour la santé et le bien-être des étudiants »

Une nouvelle convention de partenariat vient d'être signée entre la CNAM et les acteurs de la vie étudiante « pour agir en faveur de la santé et du bien-être des étudiants. »

Matin : 2ème table ronde « Après l'urgence, comment garder la dynamique ? »

Les universités ont dû faire face à l'urgence pendant cette période et mettre en œuvre différentes actions. Doit-on les pérenniser ? quelles nouvelles ressources avec ce partenariat ?

Matin : 3ème table ronde « Quelle territorialisation de la santé étudiante ? »

Cette convention nationale doit se décliner en conventions locales, et permettre de dynamiser les collaborations existantes entre les différents acteurs locaux.

Après-midi

4ème table ronde « Bien-être et santé mentale, des priorités à pérenniser »

La crise du Covid a souligné la problématique de la santé mentale chez les étudiants. L'effort porté par le gouvernement est un premier pas, qu'il s'agira de prolonger.

5ème table ronde « Bien-être et vie étudiante, une même dynamique »

Agir pour la santé globale des étudiants, c'est agir aussi sur les déterminants de santé que représentent les conditions de logement, la nutrition ou encore l'accès à une vie sociale riche.

Comment participer et s'inscrire ?

<https://rdvse.eu> ou en nous contactant : contact@rdvse.com

CNAM / France Universités : une convention **pour agir ensemble**

Devenue en janvier France Universités (FU), l'ancienne Conférence des Présidents d'Université (CPU) a signé à la fin du mois de mars, avec l'Assurance maladie (CNAM) et sept autres entités, une convention de partenariat visant à se coordonner afin d'organiser l'égalité d'accès aux soins pour tous les étudiants.



Pour FU et les autres cosignataires (trois ministères, les Crous, l'Association des directeurs des services de santé universitaires, la Conférence des grandes écoles et la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs), il s'agit, via cette convention sur trois ans avec l'Assurance maladie, à la fois de « favoriser l'accès aux droits des étudiants dans le domaine de la santé », d'« agir sur les difficultés d'accès aux soins » et d'« organiser l'accompagnement en santé ». Une démarche visant à répondre tant aux urgences criantes révélées par la crise sanitaire qu'aux problèmes plus structurels auxquels se heurtent aujourd'hui les étudiants en matière d'accès aux soins.

Trois volets, du **national au local**

« Certains assurés, rappelle France Universités, notamment dans le public étudiant, renoncent à se soigner pour des raisons diverses. L'absence d'information, le manque de ressources financières, la complexité des démarches et du système de santé y sont pour beaucoup. » Une situation particulièrement criante depuis la loi Orientation et réussite des étudiants du 8 mars 2018, qui a mis fin au régime spécial de sécurité sociale étudiante. Fort de ce constat, qui touche tout particulièrement les plus fragiles (étudiants internationaux, primo-accédants à l'Université, étudiants salariés ou cohabitant...), les acteurs

impliqués ont décidé de réagir autour de trois axes.

D'abord, « informer et communiquer à travers un socle initial présenté en début d'année universitaire » (éducation au système de santé, bons réflexes de l'assuré) « et des campagnes thématiques de prévention » (protection sociale des étudiants internationaux, couverture complémentaire dont l'offre de complémentaire santé solidaire, panier de l'offre 100% santé, couverture des soins et des stages à l'étranger, gestion des premières indemnités journalières...). Ensuite, « favoriser l'accès aux droits et aux soins des étudiants les plus fragiles à travers un accompagnement personnalisé ». Enfin, « participer au renforcement de la coordination entre l'ensemble des professionnels de santé autour de la

santé des étudiants et soutenir les politiques nationales de prévention. »

Prévoyant la signature de conventions locales pour en assurer le déploiement, avec dans l'idée d'expérimenter des actions de prévention sur le terrain avant une éventuelle généralisation, cette convention nationale vise donc à la fois à proposer une communication globale à tous les étudiants, à porter une attention particulière et individualisée aux plus fragiles et à resserrer les rangs des acteurs de santé autour d'un objectif commun. ■



Contact Thomas Ducados,
Chargé de mission Commission Vie Étudiante et Vie de Campus et Commission Université et Territoires :
Thomas.DUCADOS@franceuniversites.fr



Frédéric Napias (CNAM) :

« Passer **de la théorie à la pratique** »

Suite à la signature de la convention de partenariat entre France Universités, l'Assurance maladie et sept entités en mars 2022, Universités & Territoires tenait à interroger à ce propos Frédéric Napias, Directeur de mission « Accompagnement des publics jeunes » pour l'Assurance Maladie. L'occasion de revenir, notamment, sur la mise en place des premières actions concrètes.



Que s'est-il passé depuis mars 2021 et les derniers Rendez-vous de la santé étudiante ?

Déjà signée à l'époque par de nombreux acteurs, la convention de partenariat a recueilli récemment ses dernières signatures – avec même une officialisation qui a fait l'objet d'un communiqué de presse du gouvernement. Pendant cette période, nous avons travaillé bien sûr, dans le but d'installer sa déclinaison locale. Nous avons fait en sorte que les réseaux s'alimentent de cette convention, des priorités qui ont été définies, et installent les bases d'une collaboration au niveau local. Avec parfois une petite complexité : le maillage de l'Assurance maladie, départemental, ne correspond pas toujours à celui des universités (parfois multi-départements) ou des Crous (organisés sur la base des anciennes régions). Il a également fallu définir les bons interlocuteurs, les bons points d'entrée au niveau local. Désormais, notre objectif pour la fin 2022 est d'avoir, sur l'ensemble des territoires, une déclinaison locale de cette convention.

Pendant cette année, à travers des dispositifs, webinaires, supports divers, nous avons acculturé nos réseaux respectifs, afin qu'ils maîtrisent bien les missions et l'organisation de chacun des partenaires. L'Assurance maladie a également outillé ses caisses et ses partenaires, aussi bien sur le versant

formation/information que sur le versant support/boîte à outils pour animer et relayer ses messages. Aujourd'hui, nous sommes en train de finaliser une séquence visant à définir des modalités de collaboration, pour gagner en efficacité et en efficience, à travers des groupes de travail mixtes organisés autour de différents sujets : lutte contre le renoncement aux soins, communication, démarche opérationnelle... avec toujours un socle national et une attention aux réalités locales. Ces groupes de travail vont produire des fiches-actions, des supports qui vont guider la déclinaison opérationnelle sur les territoires. Le tout afin que l'ensemble soit co-construit avec l'ensemble des partenaires : nous travaillons, cette notion de complémentarité, en veillant à ne pas additionner les dispositifs.

Quelles actions concrètes ont été produites ?

Depuis le lancement de la convention, 300 actions Assurance maladie ont été déployées chez nos partenaires, et 50 à destination des étudiants internationaux, sans oublier notre « escape game » dédié à l'éducation à la santé des jeunes, sur une cinquantaine de sites universitaires.

Un exemple ? Le dispositif « aller vers » mis en place entre le Crous et la CPAM de Nice, dont l'objectif était d'intégrer dans l'environnement des travailleurs



Frédéric Napias, Directeur de mission « Accompagnement des publics jeunes » pour l'Assurance Maladie.

sociaux du Crous et des étudiants un volet santé. Grâce à cela, la prise en charge par l'Assurance maladie se fait désormais sur site. L'objectif est en effet d'être au plus près des besoins, de mettre en place un circuit court, pour que les étudiants les plus fragiles puissent se positionner sur un besoin d'accompagnement en santé et en critériser le motif. Dès lors, nos équipes peuvent préparer leur accompagnement et venir le déployer sur site.

De la même façon, nous avons organisé au sein de l'Université de Nanterre, avec la collaboration de cette dernière, un roadshow, soit une journée dédiée aux sujets de santé, organisée directement sur plusieurs espaces de ce lieu d'accueil naturel des étudiants. L'Assurance maladie a déployé la globalité de son offre sur l'espace universitaire

(connaissance du système de santé, accompagnement aux démarches numériques, installation dans un parcours de soins, conseils délivrés par des nutritionnistes, des kinésithérapeutes...), ce qui a attiré un millier d'étudiants, qui ont pu trouver ainsi une réponse directe à un besoin spécifique. Nous mélangeons ainsi « aller vers » et, pour nous, une démarche « hors les murs », puisque nous nous déplaçons sur les lieux de vie des étudiants.

Sur Rouen, encore, avec les établissements d'enseignement supérieur recevant des étudiants internationaux, nous avons mis en place des webinaires d'accompagnement pas à pas dans les démarches d'affiliation. Ceux-ci se sont tenus après les cours, avec possibilité de les suivre à distance et de bénéficier d'un dispositif de double traduction (anglais, français).

Nous avons ainsi initié un certain nombre d'actions, très suivies par les étudiants, avec l'objectif de retenir celles qui ont paru le plus efficaces, c'est-à-dire à la fois calées sur un besoin et susceptibles de mettre directement à disposition la solution. Il s'agit en effet de travailler sur les bonnes pratiques dans le but d'une généralisation

à venir. Notre objectif pour la prochaine rentrée ? Disposer d'un catalogue opérationnel guidant au mieux nos modalités de collaboration, pour à terme apporter une diversité de réponses couvrant l'ensemble des besoins individuels.

D'autres projets à venir ?

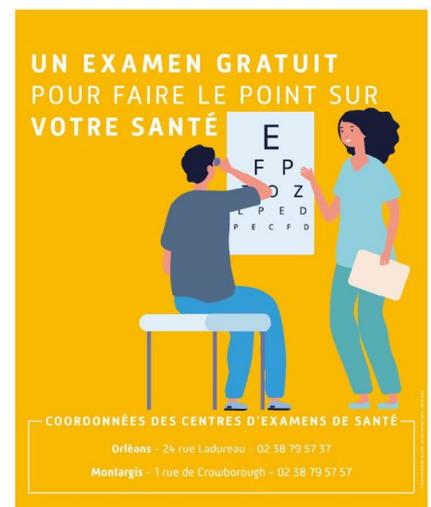
Oui, celui par exemple d'augmenter encore le nombre d'acteurs impliqués : collectivités locales (notamment grâce à l'AVUF), opérateurs mutualistes (tant il est nécessaire que la protection sociale obligatoire s'accorde avec la protection sociale complémentaire), associations et représentants étudiants...

Nous travaillons enfin sur un diagnostic statistique, afin de disposer d'instruments de mesure nous permettant de mieux définir nos priorités et de mesurer l'efficacité de nos actions. Pour ce faire, il s'agira de mixer des indicateurs provenant des bases de l'Assurance maladie avec des enquêtes portées par nos partenaires, qui recueilleront l'expression des étudiants sur les problématiques de santé - pour nous permettre de nous immerger dans les

relations entre les jeunes et leur santé. Nous ne pouvons pas, en effet, réfléchir de manière isolée, en étant déconnectés des préoccupations des étudiants eux-mêmes. ■



Frederic Napias, Directeur de mission
Accompagnement des public jeunes:
frederic.napias@assurance-maladie.fr



ameli.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

#Partenariat

NOUVEAU : LA CAF ET LA SÉCU VOUS ACCUEILLE SUR RENDEZ-VOUS À LA MAISON DE L'ÉTUDIANT (MDE) DE NICE

POUR VOUS PERMETTRE DE VOUS RENSEIGNER SUR VOS DROITS EN MATIÈRE DE LOGEMENT ET DE SANTÉ

By Yvon : le logement santé **des jeunes par le groupe VYV**

Par Gabrielle SOURON

Pour le groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre, le logement est un déterminant de santé, en accord avec la définition l’OMS, selon laquelle « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en l’absence de maladie ou d’infirmité. »



UNE SOLUTION DU GROUPE **vyv**

Il a créé le label « Mon logement santé » destiné à promouvoir la santé par l’habitat dans toutes les offres d’habitat développées par le groupe Arcade VYV, pour les familles, les seniors et les jeunes. Pour ces derniers, il a développé By Yvon, un nouveau type de résidences d’habitat intégrant la santé dans le quotidien des jeunes.

Cette dénomination est une déclinaison d’Yvon, solution du groupe VYV : il s’agit d’un univers dédié aux jeunes, afin d’accompagner les étapes de la

vie étudiante, autour de la protection sociale, de la prévention santé, et du logement. Yvon réunit ainsi l’ensemble des déterminants favorisant la réussite étudiante.

Un engagement spécifique

Le label « Mon Logement Santé », propose 40 engagements dont 10 socles, portant à la fois sur la qualité du bâti et sur les services apportés aux habitants. Sur le bâti, une attention spécifique est portée par

exemple sur la qualité de l’air intérieur, le confort thermique ou encore la préservation d’espaces liés à téléactivité.

Afin de répondre aux besoins spécifiques des jeunes, une sélection de leurs besoins a été réalisée, ainsi qu’une classification des actions déjà engagées et à venir.

Ainsi, 10 engagements supplémentaires présentant un sens particulier pour le public jeune ont été retenus pour les résidences jeunes, tels que



l'incitation à l'activité sportive, ou encore la mise en place d'actions collectives ou d'implication dans des réseaux de solidarité pour rompre l'isolement...

Le respect de ce référentiel est une véritable garantie en faveur des résidents.

Trois objectifs de vie à travers l'habitat

Cette démarche se veut positive, à travers la proposition d'une **expérience de vie saine, désirable et résiliente**. Les logements doivent donc être promoteurs de santé, s'adapter aux différents parcours de vie et favoriser le lien social. Le développement d'un cadre répondant aux enjeux environnementaux actuels est également favorisé. Solidarité et innovation sont donc les clés de ce modèle au service du mieux-vivre.

Une synergie en faveur des jeunes

Rendre le soin possible par l'habitat, c'est le pari gagnant de cette labellisation. Associer la santé et le logement, c'est bénéficier de la double expertise des organismes de protection sociale et des bailleurs sociaux. Favoriser la santé par le bâti, faciliter le quotidien

de tous, ou encore créer du lien sont autant de missions relevées à travers des aménagements permettant aux jeunes de s'épanouir. ■



Contact : Maryline Komar
Directrice du Développement
Maryline.komar@yvon.eu



Retrouvez toutes les archives
www.universites-territoires.fr

La fondation Smerra récompense 3 projets en faveur des étudiants **à l'occasion de la 4^{ème} édition du concours l'agitateur**

Le monde étudiant s'est agité le temps d'une soirée placée sous le signe de l'initiative ! La Fondation SMERRA, qui favorise et accompagne le développement d'initiatives pour améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants, a organisé la finale de la 4^{ème} édition du concours l'Agitateur le 31 mars 2022.

Le concours, ouvert à tous, a pour objectif de primer des projets à but non lucratif favorisant l'implication citoyenne autour des thèmes de solidarité et du « mieux-vivre étudiant ». Qu'ils en soient au stade de l'idée, en cours de réalisation ou déjà à sa trentième édition, tous les projets portés à titre individuel ou collectif - associations, projets tuteurs, ... - peuvent candidater au concours.

Le concours est organisé annuellement, la phase d'appel à projets se déroule de décembre à février, pour une finale avec remise des prix au printemps de chaque année. Les projets candidats sont étudiés par un jury composé de représentants des étudiants, du monde professionnel, de l'Enseignement Supérieur et des territoires et sélectionnés pour participer à la finale.

[Plus d'une cinquantaine de dossiers déposés](#)

Lors de la grande finale, organisée en visio-conférence, trois porteurs de projets ont été primés par un jury composé de personnalités représentatives du monde étudiant. Les lauréats se sont partagés une dotation à hauteur de 12 000 €, apport qui leur permettra de mener à bien leurs projets ou initiatives.

Également, ils pourront compter sur les conseils avisés des membres du jury. Alexis Deborde, entrepreneur et

formateur, a accepté, cette année encore, d'accompagner et de guider, bénévolement, les lauréats dans la mise en œuvre de leurs projets.

Au total, ce sont plus de 50 dossiers qui ont été portés à l'attention de la Fondation SMERRA, à l'occasion de la 4^{ème} édition de l'Agitateur, entre le 1er décembre 2021 et le 20 février 2022.

A l'issu d'un vote ouvert à tous les internautes et qui qualifie le gagnant directement en finale, le projet Archipiades 7, porté par la Fédération Sportive des Écoles d'Architecture, a été fortement plébiscité et directement envoyé en Finale. Ce projet consiste en l'organisation d'une compétition rassemblant 22 écoles d'architecture, soit 1 500 étudiants, à travers 6 sports fin avril. Un projet qui vient souligner l'engagement dans le sport.

[3 projets primés dans le cadre du concours l'agitateur](#)

L'association Ma'Yonnaise Épicerie, vainqueur de cette édition, a été créée en avril 2021, au coeur de l'IUT de La-Roche-sur-Yon. Épaulée par des bénévoles et des partenaires, l'association met en place des distributions alimentaires toutes les deux semaines. Lieu ouvert à tous, les objectifs de cette épicerie sont multiples : lutter contre le gaspillage, limiter la précarité étudiante, sensibiliser à l'éco-gestion alimentaire, animer un lieu chaleureux d'échanges et de solidarité, permettre



la protection sociale des étudiants

la participation des étudiants à la vie sociale du campus de la courtaisière en devenant bénévole de l'épicerie. Elle recevra une dotation de 5 000 euros.



Ma'Yonnaise épicerie
épicerie solidaire

Le deuxième prix est revenu à SYNAPSES, devenu FACETTES. Il s'agit du 1er festival sur la santé mentale conçu par les jeunes pour les jeunes ! Porté par L'Association Innovation Citoyenne en Santé Mentale, le festival est un événement de rencontre et de partage entre jeunes, professionnels, citoyens, aidants, mais également curieux. Il sera organisé les 14, 15 et 16 octobre prochain, dans le cadre de la Journée Mondiale de la santé mentale, à Paris, dans un lieu encore tenu secret.



Il a pour objectif d'offrir à ceux qui le souhaitent, un espace pour s'exprimer, s'informer, échanger et rencontrer des pairs et des professionnels. Dans un cadre bienveillant et accueillant, les

jeunes sont invités à participer à une découverte collective de leur santé mentale, sans jugement ou a priori. 4000 euros ont été attribués pour soutenir cette initiative.

Enfin, la Fédération Sportive des Écoles d'Architecture (FSEA), rassemble des associations sportives étudiantes issues des différentes écoles d'architecture de France, complète le podium. Elle a pour objectifs de promouvoir le sport et la santé dans les études d'architecture. Dans cette optique, la FSEA organise les Archipiades, événement sportif, rassemblant les étudiants des écoles d'architecture. Les Archipiades 7 vont se tenir sur la plaine des sports Colette Besson à Bordeaux le 21 et 22 avril 2022.



Impactée par la Covid-19 lors des dernières éditions, la FSEA compte sur l'année 2022 pour rassembler le plus grand nombre d'étudiants et de sportifs possible. Lors de ce week-end de compétition, les étudiants vont s'affronter à travers 6 sports : le football, le rugby, le volley, le basketball, le handball, et enfin à travers deux épreuves d'athlétisme. Partage et convivialité seront au rendez-vous. Ils ont reçu la dotation de 3 000 €

Le concours l'agitateur reviendra pour une 5^{ème} édition

La Fondation SMERRA a profité de la grande finale du concours l'Agitateur pour annoncer la préparation d'une cinquième édition avec toujours le

même objectif d'encourager chaque projet ou initiative étudiante consacré à la santé et aux conditions de vie étudiante à voir le jour. Les inscriptions ouvriront en fin d'année sur le site de la Fondation SMERRA. ■

À propos de la Fondation SMERRA

La Fondation SMERRA - Initiatives Étudiantes est une fondation d'entreprises dont l'objectif est de favoriser et d'accompagner le développement d'initiatives à vocations sociétales ou professionnelles présentant un intérêt pour l'amélioration de la santé et des conditions de vie étudiantes. ■



Contact : Agence COMADEQUAT / Fondation SMERRA
Initiatives Étudiantes
Léa VILLOT - L.villot@comadequat.fr

Anne Goffard (AVUF) : « Des informations existent, **qu'il faut coordonner** »

Anne Goffard est médecin, enseignante-chercheuse en virologie et adjointe à la Maire de Lille, en charge des universités, de la recherche, des étudiants dans la ville et du risque pandémique. Pour l'Association des villes universitaires de France (AVUF), elle pilote le groupe de travail « Observation territoriale de la santé des étudiants » (OTSE) – parallèle à un second groupe, dédié à la coordination des acteurs -, et a accepté de nous accorder un entretien sur l'avancée de ce chantier méthodologique en cours.



Quelles sont les limites de votre périmètre de réflexion ?

Nous ne travaillons pas strictement sur la santé au sens « être malade » ou « être en bonne santé » - même si cela fait bien entendu partie des indicateurs auxquels nous réfléchissons. Nous considérons la santé des étudiants comme un bien-être global, selon la définition de la santé par l'OMS. Il est donc également question de bien manger, d'être bien logé, de pouvoir bien dormir pour étudier dans les meilleures conditions. Soit, les conditions de vie dans une acception assez large.

Quelles sont les motivations qui poussent une collectivité locale à s'y intéresser de près ?

En premier lieu, les villes et collectivités territoriales sont bien souvent les premières interlocutrices des étudiants en situation de « galère », juste après leurs familles. Pour certains, sur certains sujets, il est possible de se tourner vers les universités ou grandes écoles dans lesquelles ils étudient, mais assez rapidement, sur la question du logement ou de l'alimentation par exemple, c'est aux villes qu'ils vont s'adresser. Pendant la crise sanitaire, des étudiants ou des associations étudiantes nous ont sollicités pour orga-



Anne Goffard, médecin, enseignante-chercheuse en virologie et adjointe à la Maire de Lille

niser des distributions alimentaires ou de produits d'hygiène... et cela ne s'est pas interrompu depuis lors.

Par des subventions ou de la mise en contact avec d'autres structures qualifiées dans l'aide sociale, les collectivités interviennent directement, et les étudiants n'hésitent pas non plus à se tourner vers elles quand ils cherchent à se loger dans le parc des bailleurs sociaux, pour obtenir une aide à la mobilité, etc. Quant à la santé à proprement parler, les villes peuvent essayer de mettre en relation des structures étudiantes avec des médecins traitants ou des services médicaux. Du

fait de leur fort ancrage quotidien sur le terrain, les collectivités - et parmi elles tout spécifiquement les villes - disposent de réseaux permettant aux étudiants de bien s'installer et de bien vivre au sein de leur environnement. Ensuite, si nous espérons que les étudiants restent chez nous, il faut que nous leur en donnions envie. La question de l'attractivité du territoire se pose donc tout naturellement ; leur proposer des conditions agréables d'études, c'est aussi un moyen d'investir dans l'avenir de l'enseignement supérieur sur le territoire.

Les villes et collectivités disposent-elles aujourd'hui d'une photographie précise de la santé de leurs étudiants ?

C'est très variable, même au sein des collectivités adhérentes à l'AVUF : celles de Rennes ou de Cergy-Pontoise, par exemple, disposent déjà d'énormément d'informations sur leurs populations étudiantes, du fait de volontés politiques territoriales qui préexistent au lancement de nos travaux. D'autres sont moins riches en informations, ou ne le sont que de manière parcelle, sur certains sujets particuliers (comme le logement) - il peut exister alors des indicateurs disparates, et surtout non coordonnés.

D'où l'intérêt d'avoir mis sur pied votre groupe de travail ?

Lancé à l'automne autour d'un appel à manifestation d'intérêt, après la commande du 2ème vice-Président de l'AVUF et Maire de Montpellier Méditerranée Métropole Michaël Delafosse, ce groupe s'est réuni pour la première fois mi-décembre 2021, et une fois par mois depuis. Il a permis de mesurer à quel point énormément d'informations existent, qui ne sont pas regroupées autour de thématiques, et ne permettent donc pas à ce jour de dire : « Sur telle collectivité, voici les besoins et les manques, les propositions d'actions à mener pour améliorer le bien-être des étudiants. »

Or j'ai l'impression que cela n'existe pas non plus, pour l'heure, au niveau national, malgré le travail incontestable en ce sens de la CNAM, de l'OVE ou du MESRI. Ainsi, nous ne disposons pas aujourd'hui d'une photographie complète, ni « macro » ni locale, permettant de pointer les priorités à

destination des décideurs politiques. Notre souhait est à la fois de pouvoir disposer d'un *Observatoire de la santé étudiante* au niveau national et de reprendre les mêmes indicateurs (sur la base d'une liste désormais à peu près stabilisée) au niveau des territoires – tant les priorités en matière de santé ne sont pas forcément les mêmes à Bordeaux, à Lyon et à Lille par exemple. Notre idée est un peu de contribuer, avec nos partenaires, à harmoniser tout cela.

Qu'en est-il aujourd'hui, plus localement, à Lille et sur la Métropole européenne de Lille (MEL) ?

Sur Lille, nous disposons déjà de nombreux indicateurs (logement, alimentation, mobilité...), mais il existe un déficit de coordination de l'ensemble. Nous avons donc commencé à travailler avec les services pour les implémenter, et ne sommes pas trop inquiets pour la suite. La MEL en revanche est à la fois constituée de grandes villes

étudiantes (Lille, Villeneuve d'Ascq, Roubaix, Tourcoing...) et d'autres nettement moins impactées par la problématique étudiante, qui n'avaient donc pas vu à ce jour l'intérêt de se mobiliser sur ces questions. Malgré cette grande disparité, le besoin m'apparaît évident de développer, sur la MEL (qui a la compétence en matière d'enseignement supérieur et de recherche) une vraie politique en direction des étudiants. Là, il y a donc encore beaucoup de choses à faire : se saisir des questions de la précarité, de la mobilité, de la santé étudiantes au niveau de la métropole... ■



Contact :

François Rio - dg@avuf.fr





Animasana : mieux prendre en compte **la santé mentale des jeunes**

En 2020, le réseau d'associations AnimaFac, en partenariat avec Nightline et Génération Cobayes, s'était donné pour objectif de proposer 15 propositions innovantes sur la santé mentale et le bien-être des jeunes, afin d'améliorer leur prise en compte dans les politiques publiques. En mars 2021, ce projet Animasana donnait lieu à une restitution, pour peaufiner une série de propositions désormais à disposition des décideurs.

*** AnimaFac**

« La santé mentale, sujet intime ou sujet politique ? » Derrière ce titre faussement ingénu, le projet *Animasana* s'est organisé depuis 2020 en plusieurs étapes « réunissant des jeunes, des décideur-se-s et expert-e-s du sujet », avec le soutien du programme *Erasmus +* et de la *Fondation Hippocrène*. Et ce, jusqu'à aboutir à une grande soirée de restitution, en live *Twitch*, organisée en mars 2021 devant 6 000 internautes, puis à la formulation des propositions à proprement parler.

Avancer par étapes

Ainsi, entre août et septembre 2020, trois journées d'ateliers ont été organisées, chaque fois par l'une des associations partenaires. Elles ont ainsi rassemblé entre 30 et 80 jeunes autour d'experts et de sujets tels le statut encore « tabou » de la santé mentale, l'éco-anxiété ou la prise en compte de la santé mentale dans les établissements.

En janvier 2021, un jury citoyen – composé d'une vingtaine de jeunes engagés et de personnalités – s'est rassemblé pendant trois jours pour mener une réflexion collective afin de co-construire une série de 15 propositions à destination des pouvoirs publics. Ce jury a ainsi pu voter, par jugement majoritaire, pour sélectionner les propositions à retenir autour de quatre pôles : allocation et pérennisation de fonds et moyens supplémentaires ; formation ; amélioration de l'organisation des services et acteurs ; mise en place de dis-

positifs promouvant des standards en matière de santé mentale.

Le mois suivant, d'autres ateliers thématiques ont permis à une cinquantaine de jeunes de réfléchir au bien-être et au développement personnel, aux dispositifs d'accompagnement, à la prise en charge des étudiants en mobilité internationale, avant la grande soirée de restitution de mars 2021, en live *Twitch*, qui a rassemblé jeunes, internautes, grand public et décideurs politiques.

Des propositions concrètes

En France, selon une [étude réalisée pour l'occasion](#), il apparaît que 75% des 15-20 ans déclarent être en perte de motivation, « dont un étudiant sur trois en détresse psychologique ». Précarité, crise économique, incertitudes et inquiétudes professionnelles, stress, solitude, isolement, éco-anxiété... Les raisons de se sentir mal sont nombreuses, que les trois acteurs impliqués ont décidé de prendre à bras le corps : *Animafac* en tant que réseau facilitant la mise en relation entre jeunes et associations de jeunes ; *Nightline* en tant qu'association de soutien intervenant directement sur l'écosystème de l'étudiant ; *Génération Cobayes* en tant qu'association visant à mobiliser les jeunes sur les liens entre pollution environnementale et santé.

Finalement, les 15 propositions retenues s'articulent autour de trois axes. Il s'agit tout d'abord de « sensibiliser à la santé mentale des jeunes » (et donc de lutter contre le tabou qui existe sur le sujet), par exemple en déployant une campagne nationale de sensibilisation, en intégrant cette dimension dans les programmes scolaires et universitaires et dans la formation des enseignants, en établissant une « charte du bien-être » pour les établissements, en proposant une formation complémentaire aux travailleurs d'entités comme les centres sociaux ou missions locales... Pour améliorer la connaissance des services de santé et outils disponibles par les jeunes, il convient également

de « renforcer l'information et [de] mieux orienter vers les dispositifs existants. » Ceci passera notamment par le remboursement des consultations chez les psychologues pour les 18-30 ans et la pérennisation du renfort en psychologues « pour lutter contre la détresse psychologique des étudiants. » Au niveau des services de santé universitaire, des pistes existent comme celle de leur déploiement sur les campus et territoires excentrés, le renforcement de la télé-consultation ou la nécessité que chaque SSU dispose au moins d'un psychologue capable de prendre en charge les étudiants non-francophones. A terme, chaque établissement d'enseignement supérieur devrait, en outre, être rattaché à un SSU.

Enfin, pour lever les obstacles de tous ordres à l'accès aux soins (freins financiers, saturation des services existants), et donc « rendre les services de santé plus accessibles », le collectif propose d'augmenter « de façon pérenne le budget alloué à la santé mentale des jeunes », mais aussi de pérenniser l'allocation des 10% des fonds de la CVEC à la santé mentale après 2021, d'encourager la création de groupes de parole entre pairs au sein des universités (sous la supervision de professionnels), de coordonner la collecte et le partage de données entre les différents acteurs... voire de créer un « label bien-être » certifiant les établissements ESR.

Ainsi, on le voit, la réunion des acteurs impliqués dans la question de la santé mentale des jeunes peut aboutir, à condition d'inclure les jeunes eux-mêmes dans le dispositif de réflexion et d'élaboration, à un corpus riche et structuré de propositions à destination tant des pouvoirs publics que des établissements d'enseignement supérieur... ■



Lien vers le guide :

<https://www.animafac.net/media/Guide-Animasana.pdf>

Contact :

[Sarah Bilot - hello@animafac.net](mailto:Sarah.Bilot-hello@animafac.net)



A Nantes, deux résidences universitaires **pour le bien être étudiant**

Le bailleur social La Nantaise d'Habitations, et sa marque Loire Campus, a décidé pour offrir un cadre de vie agréable aux étudiants, de développer un accompagnement psychologique personnalisé pour ses locataires. Une convention a été signée avec l'association Apsytube, spécialiste de l'intervention de psychologues auprès d'étudiants.

La Brunellière et La Grande Voile, ces deux résidences universitaires proposent plus de 330 logements et des services auprès des étudiants, des parents et des acteurs institutionnels. Parmi les nombreux services, un accompagnement psychologique en distanciel est proposé aux étudiants qui le souhaitent. La mise en place de cette nouvelle offre répond à un besoin observé par La Nantaise d'Habitations au vu du contexte de la crise sanitaire et des difficultés rencontrées par ces derniers depuis plus d'un an.

Un nouveau service d'accompagnement psychologique

En plus des nombreux services proposés, Loire Campus souhaite apporter un soutien aux étudiants en leur proposant un dispositif d'accompagnement psychologique. Celui-ci est mis en place gratuitement à partir de début octobre, de manière à répondre aux éventuelles problématiques d'isolement et de mal-être parfois liées au contexte de la crise sanitaire. Mandatée par La Nantaise d'Habitations, l'association Apsytube organise des vidéo-consultations individuelles et confidentielles entre des psychologues et les étudiants qui en ressentent le besoin.

"L'entrée dans l'enseignement supérieur implique, de manière générale, une rupture du mode de vie, de nouvelles responsabilités, souvent en passant par un éloignement familial et social. A cette période de changements, vient s'ajouter une crise sanitaire qui a réduit voire interdit toute forme de socialisation physique. Apsytube tend à favoriser le bien-être des étudiants et des étudiantes afin de leur permettre de s'épanouir au niveau personnel et dans leurs études." explique Fanny SAUVADE, psychologue et cofondatrice d'Apsytube.



Qualité de vie, sécurité et services

La Nantaise d'Habitations souhaite proposer aux jeunes des hébergements clé en main, meublés, disposant du wifi en illimité, allant jusqu'à proposer en supplément des kits linge ou vaisselle, facilitant ainsi un aménagement rapide. Les résidences Loire Campus disposent d'espaces communs de détente et de travail ainsi que d'une laverie. Les étudiants ont aussi la possibilité de réserver une place de parking ou de vélo au sein de leur résidence s'ils le souhaitent.

"Nous mettons tout en place pour garantir une qualité de vie et une atmosphère propices aux études. Pour cela, une équipe sur place est dédiée à l'accompagnement des résidents, de la recherche du logement, à l'état des lieux de sortie. C'est également pour nous un moyen de mieux les connaître et de pouvoir les aider dans toutes leurs démarches." explique Charlotte DE SURVILLE, Directrice du Patrimoine de La Nantaise d'Habitations. ■



Apsytube : Secrétariat : 06 27 86 91 83

Email : apsytude@gmail.com

Site internet : www.apsytude.com



Le 10 mars, 2^{ème} Rencontre nationale **des Kaps de l'Afev à Marseille**

Jeudi 10 mars dernier, l'Afev organisait, à la Cité des métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, après celle de Lille le 16 janvier 2020, sa deuxième Rencontre nationale Kaps, animée par Claude Costechareyre. L'occasion de faire le point, après deux années d'une situation sanitaire inédite, sur ce dispositif particulier des colocations solidaires, dix ans après sa première mise en œuvre sur le territoire français.

Les participants ont été accueillis par Céline Cissé, responsable de l'Afev sur la métropole d'Aix-Marseille (où le projet Kaps existe depuis 2015, et qui accueillera l'an prochain 50 kapseurs dans une nouvelle résidence ouverte par le Crous) ; Marie Batoux, adjointe au Maire de Marseille en charge de l'éducation populaire (« Nous avons tout intérêt à réinsérer du logement accessible dans le centre-ville, et à trouver les passe-

relles d'un vivre-ensemble qui nous fait cruellement défaut ») ; Sophie Celton, administratrice de l'association Ville et Banlieue et première adjointe au maire de Septèmes-les-Vallons (« Toutes les initiatives qui font du lien, donnent la parole aux habitants, permettent de montrer qu'il y a de très belles choses dans ces quartiers et valorisent cette envie de construire avec l'autre doivent être mises en avant ») ; et Christophe Paris, Directeur général de l'Afev (pour

lequel « les Kaps sont une réussite totale, un projet qui est totalement dans l'innovation, n'existait pas auparavant, et a d'ores et déjà changé concrètement la vie dans ses quartiers d'implantation, grâce à 200 000 heures de bénévolat par an - tant il est évident que la mixité, ça ne s'impose pas, mais ça se construit »).

Pour ce dernier, les Kaps constituent ni plus ni moins que « le plus beau pro-

afev**
CRÉATEUR DE LIENS SOLIDAIRES



QUELS IMPACTS SOCIAUX de la colocation solidaire SUR LES TERRITOIRES ?

1 L'ENQUÊTE à NANTES 2018

MESURER + EVALUER + COMPRENDRE

QUESTIONNER

à l'embarquement ? à + 6 mois

"un esprit VILLAGE" SE SENTIR ACTEUR de CONNAISSANCES du quartier

la VISION
des KAPSEURS

les PARTENAIRES
sont convaincus de la
PERTINENCE de la démarche

les ÉVALUATIONS d'IMPACTS
ne doivent pas être perçues
comme du **CONTRÔLE**.

2 LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION ANCT*

* agence nationale de la cohésion des territoires

une
EVALUATION
EMBARQUÉE

des outils FACILEMENT utilisables → thermomètre des projets → Possibilité d'AJUSTER

un QUESTIONNAIRE à destination des HABITANTS → un TEMPS d'ÉCHANGES

le KAPSEUR → c'est être un HABITANT engagé un VOISIN → L'on aimerait, en faire +

le LIEN est INFORMEL quotidien → ils capturent des SIGNAUX faibles



LUDDVIC VIEVARD
directeur d'études



MARION LYMES
coordinatrice KAPS
AFEV - NANTES



ALEXIS ALAMEL
maître de conférences
en géographie
Institut d'études politiques
de Rennes



YAVIER ROUQUEROL
directeur innovation sociale
famille et Provence

3 L'ENQUÊTE à Lille

des QUESTIONNAIRES + des ENTRETIENS

ils sont là BIEN + que 5 heures / semaine !!!

une VRAIE PRÉSENCE

on nous offre des pâtisseries pendant le RAMADAN.
des fois, je me rappe par où me mettre, je n'ai pas l'impression d'en faire autant...

une RELATION
SIMPLE

Le Kapseur
DONNE BEAUCOUP,
il peut même parfois s'oublier

Maison Rina

jet inventé dans la politique de la ville ces dix dernières années », et « les quartiers populaires doivent aussi devenir des quartiers étudiants. » Autant de propos qui entreront en résonance, à la fin de cette journée, avec ceux de Jérôme Sturla, Directeur du développement urbain de l'Afev, qui parlera d'une « expérience généreuse », d'un projet « qui gagne en attractivité auprès d'un certain nombre de partenaires », proposant « un maillon très fort entre la décohabitation et l'accès à l'autonomie du logement » tout en mettant en lumière « la banalité du bien dans les quartiers. » Au point, d'ailleurs, que les équipes de l'Université de Louvain-la-Neuve, en Belgique, dont l'action avait incité l'Afev à se pencher sur ce concept de colocation solidaire, affirment désormais s'inspirer de l'action des Français sur

ce sujet, notamment en matière de coordination.

A travers ce dispositif, « de nouvelles formes d'habiter s'inventent, amènent une meilleure qualité de vie des citoyens et permettent d'atteindre cet objectif de renforcement du lien social. » Il en a volontiers convenu : « Les résultats sont là. » De fait, « les Kaps favorisent le vivre-ensemble, sont en perpétuel renouvellement, et sont bien pensés : c'est pour cela que nous les soutenons. » François-Antoine Mariani en a enfin appelé, pour l'avenir, à une meilleure articulation des Kaps « avec d'autres programmes portés par l'ANCT, comme les tiers-lieux » (programmes « Nouveaux liens, nouveaux lieux » et « Ruralité »). ■

L'ANCT, partenaire de l'Afev

En introduction des échanges, François-Antoine Mariani, Directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), a réaffirmé le soutien de sa structure « pour l'engagement au service des habitantes et habitants des quartiers prioritaires. » Un soutien qui recouvre à la fois un aspect financier, et « un travail quotidien, au travers de la fluidité de nos échanges. » Pour lui, la colocation solidaire « a pour effet de permettre à des jeunes de se loger à des loyers très attractifs, en s'intégrant dans une communauté, en favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle », et en donnant du sens à leurs actions. ■

Quelles perspectives pour une massification ?

Pour cette première table-ronde, les intervenants étaient invités à livrer leurs réflexions quant à la meilleure manière, selon eux, de passer de l'expérimentation des Kaps, initiée il y a dix ans, à un changement d'échelle.

Sans attendre, Kheira Boukralfa, Responsable national Logement de l'Afev, a parlé d'une « *alchimie d'habiter* » propre aux Kaps, et attiré l'attention de tous sur « *la question du logement abordable pour les jeunes et les étudiants* » - rappelant qu'en France, sur 5 millions de logements sociaux, seuls 4 800 sont des logements de colocation dédiés en parc social, et seuls 300 des colocations solidaires à proprement parler. Sur cette base, selon elle, « *on a des formes de paradoxes très importants qui se jouent* », illustrées par d'autres chiffres : 340 000 logements dédiés (y compris en parc privé) dont 175 000 logements Crous, pour 2,6 millions d'étudiants... Ainsi, elle en a appelé à « *un vrai Grenelle du logement jeune et étudiant* », évoquant en outre les concepts de mixité sociale et « *d'altérité positive* » liés à cette forme particulière de colocation permise par les Kaps.

De l'Afev...

En attendant, au cours des trois dernières années, « *un travail coproduit de repérage des besoins dans les QPV* » a été réalisé, pour tenter de doubler le nombre de Kaps actuellement animés par l'Afev (900 places dans 40 villes et 80 quartiers). En parallèle a été créée en septembre dernier l'association *Résid'UP*, qui prend en charge une activité de gestion locative dédiée à la colocation solidaire. De son côté, Nicolas Delesque, Directeur d'*Universités et Territoires*, a convoqué le travail du sociologue Jacques Donzelot, estimant que 90% des problèmes des QPV pourraient être résolus à condition de ne plus les considérer comme des culs-de-sac mais comme des



« *quartiers de transit (pour les populations pauvres, jeunes actifs en mobilité, étudiants...)* où il est aussi facile d'entrer que de sortir. »

Par ailleurs, « *comme l'Afev n'a pas les moyens d'un grand groupe industriel, il y aura toujours, même si l'on parle de massification, une grande part d'humain, de débrouille* », qui saura la tenir à distance d'un risque d'uniformisation ou de standardisation qui l'amènerait à renier son identité. Par ailleurs, il existe selon lui une très forte « *envie de colocation* » dans la jeunesse (de l'ordre de 20-25%), avec même « *une dimension de rite initiatique pour les étudiants* » (à l'instar du voyage à l'étranger) qui devrait militer pour travailler à rendre cette solution « *facile et automatique*. »

... à ses partenaires

Par ailleurs, Bénédicte Corvaisier-Drouart, *Directrice générale du Crous Grenoble-Alpes* (qui sur ces questions de colocation « *avance, mais uniquement en binôme avec l'Afev* »),

a rappelé qu'un « *colocation mal accompagnée fonctionne mal* », et qu'il vaut mieux « *mettre des moyens dans cette prévention-là plutôt que d'aller chercher, derrière, des solutions de sparadrap pour régler des problèmes sociaux qui n'ont pas été traités en amont*. » Et ce, notamment et aussi, pour « *retrouver des espaces de jonction entre les étudiants*. »

En tant que bailleur, enfin, Charlotte Happe, Responsable innovation sociale et partenariats chez *CDC Habitat*, a rappelé son objectif « *d'inscrire les jeunes dans une trajectoire résidentielle, pour favoriser leur autonomie par le logement*. » A ce titre, la colocation solidaire constitue « *une nouvelle forme d'habitat, très innovante* », d'autant plus intéressante que « *ces jeunes créent du lien social dans les quartiers, y contribuent d'une manière essentielle*. » D'où la signature, en avril 2021, d'une convention avec l'Afev, sur la base d'une expérimentation menée à Bordeaux, pour développer ce type d'habitat « *dans le diffus, mais pas seulement*. » ■

Quel impact social **sur les territoires ?**

Cette deuxième table-ronde visait, selon l'expression de Claude Costechareyre, à interroger la question « de l'efficience, de l'efficacité de l'action des colocations sur les territoires », alors même que ce type d'expérience convoque une grande part d'informel.

Dans un premier temps, Martha et Victoria, Volontaires en service civique à Aix-en-Provence sur le projet Kaps, ont indiqué à quel point le fait d'être en contact quotidien avec les habitants permet au jour le jour d'évaluer leur satisfaction quant au dispositif (et de se faire le relais de nouvelles propositions).

Nantes : enquêtes et retours de terrains

Marion Lymes, Coordinatrice Kaps à l'Afev Nantes, a ensuite présenté une enquête réalisée depuis 2017 sur son territoire, portant sur « *ce que peuvent apporter les Kaps dans les QPV, dans une perspective d'amélioration.* » Quelques pistes en sont ressorties, parmi lesquelles la conscience qu'ont les kapseurs, dès leur arrivée, de la richesse de ces quartiers, au-delà des problématiques sociales évidentes. Et ils notent la différence d'appréciation avec leur entourage personnel, qui perçoit mal, en général, cette « *dimension village* » positive. On a pu aussi mesurer le renforcement des liens avec les voisins au fil de l'année, l'augmentation chez les kapseurs du sentiment d'être acteurs de leurs quartiers, et par ailleurs la nécessité de « *mieux travailler la visibilité des actions des kapseurs* » à destination des partenaires. Un travail complété ensuite à travers le regard de Ludovic Viévard, Directeur d'études chez FRV100, chargé par l'ANCT de « *mettre des outils à disposition de l'Afev pour de l'évaluation embarquée, au long cours.* » Ceci afin « *d'orienter l'action, de corriger les choses quand elles fonctionnent*

moins bien, de se servir de ce que l'on observe d'intéressant comme levier de progression. » Ainsi, les « *brigades mobiles* » par exemple, qu'il a contribué à mettre en place pour le moment à Villejuif et à Cannes, permettent désormais, à travers un questionnaire simple à bifurcations, de « *profiter du temps d'évaluation pour ouvrir un canal de discussion, dans les deux sens, entre les kapseurs - habitants engagés - et l'ensemble des habitants.* »

Formel / informel : le casse-tête de l'évaluation

De son côté, Alexis Alamel, Professeur associé à l'IEP de Rennes, a expliqué comment son travail sur le logement des étudiants en France et en Europe l'avait amené à s'intéresser aux Kaps en tant que « *nouvelle forme de logement pour les jeunes* », alors qu'il menait à l'époque un terrain à Lille. C'est donc avec les équipes locales qu'il a lancé une étude en deux phases

auprès des kapseurs restés sur place entre l'automne 2020 et le printemps 2021. L'occasion de mesurer là-aussi la forte prégnance de l'informel dans les expériences vécues, jusqu'à pouvoir qualifier les kapseurs « *d'habitants engagés d'astreinte* » - qui, pendant les confinements, « *ont servi de repères aux habitants* » bien au-delà des plages horaires d'engagement initialement prévues.

C'est enfin Xavier Rouquerol, Directeur Innovation sociale pour le bailleur *Famille & Provence*, qui a témoigné de l'action Kaps menée à Aix-en-Provence depuis 2018. Il a ainsi souligné l'apparent paradoxe entre « *la dimension humaine que cela apporte* » (difficilement évaluable) et un impact plus quantifiable en termes d'animation sociale. Ce qui a occasionné un échange très riche avec la salle, sur les indicateurs et méthodes d'évaluation, voire sur la mesure des « *coûts sociaux évités* » par l'action des kapseurs. ■





Pleins feux sur **l'expérience étudiante**

Pour cette troisième table-ronde, deux responsables politiques, de Marseille et de Grenoble, étaient présentes pour expliquer en quoi les Kaps permettaient de répondre aux tensions sur le logement des jeunes... tout en leur permettant d'enrichir leur expérience étudiante.

Arrivée en 2014 à la Mairie de Grenoble suite au changement d'équipe municipale, Elisa Martin, première adjointe au Maire, a commencé par expliquer en quoi les témoignages de kapseurs présentés au cours de la journée confortaient sa position en faveur du dispositif, tant la colocation solidaire permet « *de se nourrir réciproquement, de croiser les histoires et les imaginaires* », dans l'objectif « *d'éclairer l'avenir.* »

De son côté, Aurélie Biancarelli-Lopes, adjointe au Maire de Marseille, déléguée à la Recherche, la Vie étudiante et l'Enseignement supérieur, a expliqué en quoi ces paroles de terrain mettaient en lumière « *trois items : quête de sens, mise en cohérence avec les valeurs, et construction dans la rencontre avec l'autre* », et donc « *tout l'intérêt qu'il y a à s'engager quand on est jeune, autour de ces trois idées, dans l'échange et dans le partage.* » Soit un projet en totale cohérence avec celui de l'actuelle équipe municipale de Marseille d'en faire une ville « *plus juste, plus écologique et plus démocratique.* »

Les Kaps vues par les collectivités

Citant le discours de Jean Jaurès en 1903, Elisa Martin a présenté la manière dont les Kaps s'étaient implantées sur le quartier du Mistral de Grenoble, « *dans un contexte d'urgence sociale qui ne cesse d'avancer* » (2 400 habitants, mais « *un adulte sur dix seulement ayant une activité professionnelle* », et une très forte présence des stupéfiants). Pour elle, d'une part, « *le travail réalisé par les kapseurs au travers des résidences participe aussi de cette capacité à mettre à disposition davantage de logements pour les étudiants* », tout en « *venant casser la logique de spéculation* » sur l'habitat jeune. Un projet d'installation de Kaps est d'ailleurs en cours de réflexion au sein des quartiers populaires de la Villeneuve à Grenoble et Renaudie à Saint-Martin-d'Hères. D'autre part, concernant l'engagement, il joue ici, selon elle, « *à plusieurs niveaux* », de l'accueil des étudiants internationaux à l'action auprès des habitants des

quartiers (et des jeunes à toutes les étapes de leur parcours scolaire). Ainsi, pour elle, au-delà des indicateurs d'évaluation quantitatifs, « *le cœur battant, c'est l'apport très bénéfique de l'engagement des étudiants auprès des habitants.* »

L'adjointe au Maire de Marseille a quant à elle souligné le grand déficit de logements étudiants sur sa métropole, rendant les équipes très attentives aux projets portant tant sur la réhabilitation que sur la construction de nouvelles résidences universitaires. Pour elle, par ailleurs, « *les étudiants ne sont pas un public unique* », dans la mesure où « *il y a toute une diversité de profils* » comme de parcours. D'où l'intérêt selon elle « *d'accompagner une diversité de projets, dont les colocations solidaires, qui répondent précisément à cette diversité de profils* » - tout en permettant « *aux jeunes eux-mêmes de s'exprimer.* » Le rôle d'une collectivité étant, selon sa définition, de « *mettre en place les conditions d'accompagnement, avec bienveillance, de leur prise d'autonomie* », et « *d'accompagner des chemins de vie qui ne sont pas toujours évidents.* » Or, à ses yeux, « *les Kaps permettent tout cela* », ce qui s'avère particulièrement précieux à l'heure où l'idéal démocratique semble menacé de toutes parts. ■

Une nouvelle forme d'habiter **pour** **des projets urbains innovants**

Pour cette dernière table-ronde, les intervenants sont venus témoigner de la façon dont cette nouvelle manière de penser la cité était désormais intégrée par toute une série d'acteurs du logement, pour proposer et développer des projets novateurs.

Mathilde Tournaux, Directrice régionale adjointe Action Logement Services Hauts-de-France, a commencé par rappeler en quoi sa structure accompagnait financièrement, « *en aide directe ou indirecte* », le logement des jeunes – qui plus est, dans une région qui, après l'Ile-de-France, est à la fois la plus jeune et la plus riche en nombre de projets de renouvellement urbain.

L'exemple roubaisien

La grande question consiste aujourd'hui, selon elle, à « *intégrer, dès la construction d'un projet urbain, le vivre-ensemble dans la résidence.* » Sur ce point, une action auprès des élus locaux est nécessaire, notamment en leur rappelant que « *faire une place aux jeunes aujourd'hui, dans une ville, c'est aussi faire une place aux jeunes de demain, voire d'après-demain.* » Elle a ensuite présenté, avec Véronique Binet, Directrice de Clésence AlterEgo, le complexe immobilier particulier développé, avec l'Afev et Résid'Up, dans le quartier de l'Union à Roubaix [voir UT 151].

En amont de ce projet, une étude avec l'Ecole Centrale de Lille auprès des jeunes a été menée, « *pour mieux qualifier leurs besoins* » et leur demander « *comment ils imaginaient leur logement, leur manière d'être intégrés à un quartier, à une ville.* » Les bâtiments de cette résidence sont désormais en construction, qui dès 2023 accueillera 81 kapseurs, pour moitié étudiants et pour moitié alternants ou apprentis, en sus d'autres publics accueillis dans une résidence traditionnelle afin de

dynamiser le territoire et répondre aux besoins des écoles et entreprises, à court comme à long terme.

L'exemple messin

Suite à l'intervention de Marc Bruant, Directeur du Crous Aix-Marseille [voir page XXX], c'est Camille Erbstein, Chargée de développement local Afev Metz, qui était venue parler du tiers-lieu *La Dragonne*, dans le quartier de la Patrotte au nord de Metz. Un espace qui « *inscrit l'action de l'Afev dans un système beaucoup plus large.* » Il y a dix ans, la ville et la région avaient explicitement demandé à l'Afev d'y implanter des Kaps. En 2018, l'ouverture d'une médiathèque/centre social libère des espaces, dont celui

de 200m² qui deviendra *La Dragonne*, après un travail de réinvention des espaces et de mutualisation des usages (avec les apprentis et professionnels du territoire).

L'occasion de rappeler la définition «réelle» du tiers-lieu, soit un endroit permettant « *la rencontre d'entités individuées, s'engageant de façon intentionnelle pour créer des projets communs* » Soit un lieu-ressource réunissant de nombreuses structures, de manière dynamique, et sur lequel les kapseurs – bien implantés historiquement sur le territoire – ont « *totale-ment leur rôle à jouer.* » L'idée étant « *de créer un écosystème* » riche pour le territoire, de devenir à terme « *une fabrique des territoires* » au sens plein et entier du terme. ■



La parole aux kapseurs

Activités menées en parallèle des débats, prise de parole publique des kapseurs : cette rencontre nationale visait aussi à redonner toute leur place à ces derniers, acteurs de terrain, en première ligne du dispositif dont il fut largement question du matin au soir.

En sus de la diffusion, la veille au soir, du documentaire *La philosophie des courgettes* (de Marie Lemoine, sur des distributions de légumes au sein du quartier Clos Toreau à Nantes), tout au long de la journée, en marge des tables-rondes, des ateliers spécifiques d'échange de pratiques étaient organisées, au sein du « village des kapseurs » installé sur la mezzanine attenante à la salle de conférence. Ceux-ci ont donné lieu à une restitution en fin de journée.

Habiter autrement

Par ailleurs, plusieurs kapseurs (ou « kapseur.euses » selon l'heureux néologisme dédié) ont été interrogés en public par Claude Costechareyre, au fil de l'enchaînement des tables-rondes. Parmi eux, Coline à Lille ou Anys à Grenoble, qui y sont arrivés « par le bouche-à-oreille », et ont rapidement pu apprécier le dispositif tant pour des raisons financières que « pour décou-

vrir un territoire et faire rapidement des rencontres » sur leur lieu d'études - en particulier, dans le cadre d'une première décohabitation. Une expérience particulièrement appréciée en période de confinements et de restrictions sanitaires, pour des étudiants arrivés dans l'enseignement supérieur dans des circonstances compliquées.

Coline apprécie particulièrement « la rencontre avec les habitants », au même titre que celles qui s'opèrent « entre nous, les kapseurs. » Il s'agit de proposer « des choses directes, simples, concrètes pour les gens du quartier », tant il vaut mieux « construire les projets avec eux, plutôt que d'y réfléchir dans notre coin. » Elle milite, à ce titre, sur l'importance d'intégrer les habitants à l'ensemble des réflexions. Anys estime d'ailleurs « que nous sommes là comme n'importe quels voisins », pour « faire le relais avec les associations qui existent sur place, donner un coup de main si besoin », etc. Ce qui l'aide indéniablement « à

grandir », notamment du fait de ce que Coline a souligné : « On rencontre des gens qui n'ont pas forcément la même façon de vivre, de penser que nous », ce qui peut être source de découverte, et contrer « l'effet hôtel des colocations habituelles. » Là, on peut, le soir, discuter ensemble des actions, envisager des choses, « et donc vivre un effet collectif démultiplié. »

Croiser les trajectoires

De leur côté, Marin (ancien salarié d'une grande entreprise, en reconversion) et Younès (étudiant arrivé l'an dernier d'Algérie), kapseurs de Marseille, ont livré un témoignage aussi touchant qu'éclairant sur la manière dont leur relation s'était construite au sein de leur colocation, jusqu'à un niveau confinant à une pleine fraternité, et ce malgré des parcours très différents. Pour le second, par exemple, « l'Afev nous permet de donner du temps, de s'engager, mais aussi de recevoir » - et de bénéficier dans son cas, sous une forme amicale et simple de la part de Marin, d'une forme « d'aide à l'intégration » en tant qu'étudiant étranger.

Par ailleurs, tout au long de la journée, d'autres interventions ont permis d'aborder des sujets tels l'importance de l'intergénérationnel, le souci d'éviter la gentrification, l'inclusion des populations habitants dans les questions d'urbanisme... Des questionnements toujours portés par les kapseurs eux-mêmes. ■



CROUS : A Marseille, réhabilitation de deux bâtiments des douanes

Marc Bruant, Directeur du Crous Aix-Marseille, affichait à ce sujet, lors de la deuxième rencontre nationale des Kaps début mars, « un réel optimisme », à peine voilé par la légère inquiétude, naturelle pour une telle institution, à l'heure de s'inscrire de manière plus massive qu'autrefois dans une démarche de colocations. Dans les faits, dès la rentrée prochaine, deux bâtiments des douanes de Marseille, dans le 3^{ème} arrondissement et à proximité immédiate du campus de Saint-Charles, ouvriront 200 lits aux étudiants – dont 50 réservés à des Kapseurs.

A Marseille, le Crous propose aujourd'hui « un peu plus de 5 000 lits » pour 55 000 étudiants, dont seulement 2 200 dans l'hyper-centre-ville – la grosse majorité du solde à la périphérie des quartiers Nord ou Sud, « où la demande est moins forte. » Par ce projet, en plus d'ouvrir deux centaines de places dans des appartements en T4 ou T5 occupés autrefois par des familles de douaniers, l'institution amorce une démarche volontariste dans le sens de la colocation, jusqu'ici marginale en son sein.

Des appartements en colocation

Ainsi, c'est sur le site jusqu'ici désaffecté des Douanes dans le 3^{ème} arrondissement de Marseille que la réhabilitation de 59 appartements sera finalisée en juin. Insérés dans un vaste ensemble immobilier, les deux bâtiments ont été acquis par le Crous début 2019, avec l'appui de la Direction immobilière de l'Etat, pour une surface de 6 915m² en SDP. Pour un budget total de 9,75 millions d'euros (dont 7,45 de contribution de l'Etat au titre du plan de relance), les travaux s'effectuent sur cette zone classée sensible après désamiantage, démolitions et dissociation des réseaux, sous maîtrise d'ouvrage de l'équipe projet Crous et maîtrise d'œuvre confiée à AWA Architectes et P3G-BET TCE.

A terme, 26 appartements seront livrés dans le bâtiment K, à proximité immédiate de l'entrée principale du site (rue Pierre Leca) pour les usagers, et 33 pour le bâtiment G – soit un total de 59, à raison de 2 T4 et 3 T5 par niveau. Au rez-de-chaussée, le bâtiment G proposera deux appartements PMR, une laverie, un foyer, et une salle de travail / salle de sport, le tout sécurisé par des grilles avec code d'accès. La bâtiment K, quant à lui, proposera aussi deux logements PMR, une loge accueil, un logement de fonction... et deux locaux communs, salles dédiées à l'Afev.

Un quart des lits réservés aux kapseurs

Car l'Afev, dont l'action est bien connue du Crous Aix-Marseille, participe activement de cette volonté d'œuvrer ici au décroisement des étudiants, à la fois entre eux et avec les habitants du quartier. Ainsi, alors que le forfait loyer/charges est établi à 310 euros par mois sur le site, les kapseurs, pour 260 euros par mois, se verront réservés 11 T5 et 2T4. Ce qui leur permettra, en plus de leur action solidaire auprès des habitants de l'arrondissement (l'un des plus défavorisés d'Europe selon Marc Bruant), de jouer « un rôle important dans l'animation de la résidence. » ■



www.afev.org







Eiffage : rénovation lourde d'une résidence Crous à Gradignan

Sur le très grand campus de l'Université de Bordeaux, qui s'étend sur trois communes de la périphérie de la ville (Talence, Pessac, Gradignan), subsistait une résidence universitaire du Crous datant des années 70, qui attendait sa rénovation : le Village 6. Ce sera chose faite à la rentrée 2023, suite à un chantier confié à Eiffage Construction.



Très bien positionnée, sur la partie du campus située sur la commune de Gradignan, à deux pas de la fac de lettres, des IUT et du restaurant universitaire, bien desservie

par les transports en commun, cette *Résidence Crous Village 6* n'offrirait plus, malgré tous ces atouts, un cadre idéal pour permettre aux étudiants de poursuivre leurs études. Ces 294

chambres, dotées d'espaces communs mal dimensionnés pour les usages étudiants d'aujourd'hui, souffraient par ailleurs d'une isolation thermique et acoustique totalement dépassée.

Des travaux très attendus



Pour répondre à l'ensemble de ces problèmes, les travaux demandés, et attendus par tous les acteurs (dont les étudiants et le Crous en premier lieu), sont enfin programmés. Inscrite par le Crous dans les travaux candidats au financement du *Plan de relance* à l'automne dernier, cette réhabilitation lourde a en effet été finalement retenue, avec sept autres projets du *Crous Aquitaine* : réhabilitation du *Village 1*, rénovation énergétique du *Village 3*, réhabilitation du *Resto U* de Pau...

Ces financements, conçus ici pour la remise à niveau énergétique des bâtiments publics, vont aussi permettre d'une part une remise à niveau complète et une amélioration du confort des chambres et espaces communs, d'autre part une mise en conformité de l'accessibilité de la résidence, qui bénéficiera à tous les étudiants.

Réhabilitation lourde

Confiée à un groupement mené par *Eiffage construction*, avec le cabinet *LCR Architectes* pour la maîtrise

d'œuvre (avec lequel *Eiffage* a aussi remporté le marché pour la réhabilitation de la *Résidence Montbois* à Nancy), cette réhabilitation lourde prend la forme d'un contrat de conception/réalisation qui devrait se terminer pour la rentrée 2023.

Concrètement, ces travaux concernent le traitement et la reconfiguration de plus de 2 600 mètres carrés de surface utile, pour un budget estimé à un peu plus de 10 millions d'euros. Une fois les travaux effectués, la résidence devrait proposer 234 studettes, dont 16 adaptées aux Personnes à mobilité réduite

(PMR), et des espaces collectifs plus adaptés et plus généreux.

Il s'agit là des derniers logements du *Crous Aquitaine* à être rénovés, ce qui permettra aux étudiants, d'ici moins de deux ans, de profiter directement sur le campus d'un cadre propice à leur bien-être comme à la réussite de leurs études. ■



contact : Guillaume d'Hautefeuille - guillaume.dhautefeuille@eiffage.com



Former l'ingénieur du XXI^{ème} siècle

Le 10 mars dernier, le laboratoire d'idées The Shift Project publiait ses recommandations sur l'ingénieur du 21^{ème} siècle, fruit d'un travail de 18 mois mené en partenariat avec le Groupe INSA. Accessibles à tous, les rapports et outils disponibles sur son site ont également vocation à catalyser les initiatives de tous types de formations.

Transformer les formations d'ingénieur pour transformer la société

Alors qu'en 2019 les grèves pour le climat se multipliaient et que le Manifeste pour un Réveil Écologique était publié, une analyse menée par The Shift Project démontrait que seules 11% des formations du supérieur (26% des écoles d'ingénieurs) abordaient à un moment ou un autre les enjeux énergie et climat dans des cours obligatoires. Le Groupe INSA s'est alors décidé à s'engager dans un projet d'intégration de ces enjeux dans ses formations. Le potentiel de transformation de ce projet a séduit le Shift Project car l'ingénieur, déten-

teur d'un savoir technique est l'un des principaux architectes du système technique nous entourant et générant les flux au cœur de la question écologique : énergie, matériaux, gaz à effets de serre, pollutions, services, etc. aux conséquences écologiques et sociales notables. Cela fait de lui un des piliers de la transition écologique.

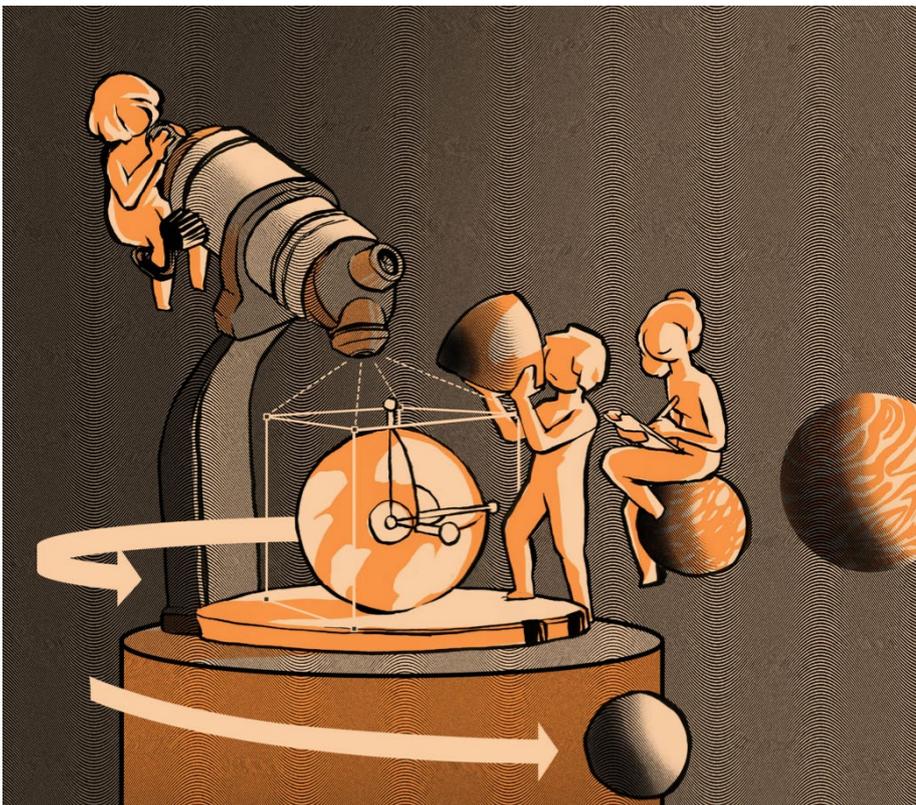
Un travail collectif

Ce projet pilote a interrogé les enjeux sous-jacents à l'intégration des enjeux socio-écologiques dans les formations initiales d'ingénieurs. Ses auteurs sont des ingénieurs récemment diplômés ou disposant d'une bonne expérience

dans les métiers de l'ingénierie. Le travail a été mené en co-construction et de manière itérative avec les directions, personnels pédagogiques et étudiants des établissements du Groupe INSA et d'autres établissements du supérieur ainsi qu'avec de nombreux scientifiques, experts, employeurs, associations et alumnis. Il répond aux questions suivantes : qu'est-il nécessaire d'enseigner et comment le faire ? Et comment mener un projet de transformation dans un établissement ? Afin que les personnes concernées puissent s'emparer au mieux des recommandations, ces dernières sont réparties dans 3 rapports ayant chacun son public et son rôle : un manifeste pour l'ingénieur du 21^{ème} siècle à destination des équipes pédagogiques, un guide méthodologique pour les directions et acteurs du changement et un catalogue de retours d'expériences des actions déployées sur le terrain.

Comprendre les notions clés et disposer de compétences pour agir

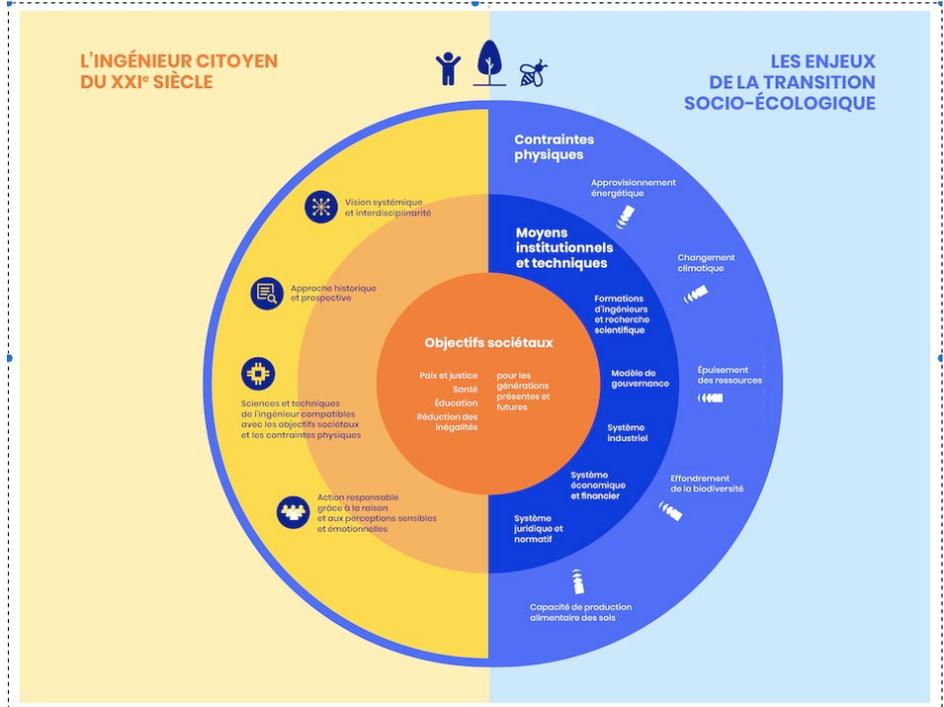
Face à la diversité et au nombre de thématiques liées aux questions environnementales, le sentiment d'être perdu ou submergé est fréquent. Le manifeste répond à cette difficulté en interrogeant le rôle souhaitable de l'ingénieur et propose une classification des notions et compétences lui étant nécessaires pour mener la transition socio-écologique dans ses pratiques professionnelles. Un référentiel de connaissances et de compétences est mis gratuitement à la disposition de tout un chacun (voir les catégories en illustration). Ces enjeux doivent



être intégrés structurellement dans les formations. Grâce à leur savoir technique fondamental, leur approche scientifique et leur capacité de vulgarisation des phénomènes techniques et de leurs impacts, l'ingénieur peut être positionné comme animateur et pédagogue de la relation entre technique et société. Les fondamentaux de l'ingénieur doivent être conservés et l'analyse des enjeux doit se faire grâce aux sciences de la nature et en intégrant davantage de sciences humaines et sociales. Le développement de compétences transverses est indispensable (systémique, éthique...), ainsi que celui de compétences « métier » tels que l'évaluation des impacts des choix techniques (à l'aide de l'Analyse de Cycle de Vie) ou les principes de conception questionnant le besoin et minimisant le recours aux matériaux et à l'énergie. Les solutions et innovations permettant de répondre aux crises actuelles et à venir ne reposeront pas uniquement sur la technique. Les approches pédagogiques innovantes et actives, mieux adaptées à ces enjeux et facilitant leur intégration dans les programmes existant, doivent être développées.

Prendre la mesure de l'enjeu

Au-delà de savoir quoi et comment enseigner ces notions, une difficulté fréquemment constatée est dans la conduite, ou plutôt, l'accompagnement, de ces changements dans les établissements. Par quoi commencer ? Quelles étapes suivre ? Quels moyens dédier ? Comment intégrer les besoins des enseignants et des étudiants ? Comment assurer l'employabilité à long terme ? sont autant de questions pour lesquelles le Guide méthodologique propose de nombreuses pistes. Une stratégie à la hauteur des enjeux implique de définir cette dernière avec les parties prenantes concernées et de mobiliser les moyens nécessaires en considérant l'évolution des enseignements, la recherche, le campus et les partenariats. Parmi les bonnes pratiques figurent l'établissement d'un état des lieux, l'adoption d'un socle de



connaissances et de compétences, la création de communautés de pratiques, la formation et l'accompagnement des enseignants, ou la mise en place de réflexions prospectives sur l'évolution des métiers au regard des enjeux de transition.

Agir vite et être soutenu

Considérant le temps que chaque établissement prendra pour intégrer ces enjeux, le temps de formation des étudiants, et celui nécessaire aux nouveaux diplômés pour avoir une certaine influence dans leurs futures structures d'emploi, on comprend l'urgence à engager ces transformations. Viser une transformation en une fois n'est cependant pas forcément l'approche la plus pertinente. Mieux vaut agir rapidement et avec ambition mais en acceptant que c'est l'expérimentation qui permettra d'aboutir à des mutations les plus adéquates possibles. Ne pas oublier que des évolutions seront désormais toujours nécessaires en raison de l'instabilité de ces nouveaux savoirs et de l'imprévisibilité de la situation écologique. Pour réaliser ces transformations, les établissements auront besoin du soutien des acteurs de l'enseignement supérieur, notam-

ment l'état et les institutions, des organismes réalisant les classements ou délivrant des labels, des employeurs, des alumni et de leurs étudiants. ■



<https://theshiftproject.org/article/publication-rapport-former-lingenieur-du-21es-iecle/>

Le nécessaire accès des sages-femmes **aux services universitaires**

Théoriquement ouverts à tous les étudiants, les services universitaires ne sont en pratique pas accessibles à tous les étudiants sages-femmes, qui paient pourtant dans leur globalité la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC). Pourquoi ? Le point avec Karen Matsumoto, vice-Présidente en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'Association nationale des étudiants sages-femmes (ANESF).



La question se pose en effet, pour toute une catégorie d'étudiants et d'étudiantes qui, à l'heure actuelle, contribuent normalement sans pouvoir bénéficier de l'accès aux services universitaires.

Deux raisons **principales**

En premier lieu, la délocalisation par rapport aux campus principaux explique en partie cette inaccessibilité : les établissements de formation en maïeutique étant, pour deux tiers d'entre eux, hospitaliers, leurs locaux restent souvent situés dans le CHU de rattachement plutôt que sur les campus universitaires, et ce même après intégration administrative à une université. Cet éloignement géographique constitue un frein à l'accès aux services universitaires, notamment aux services de santé et de restauration – pourtant bien nécessaires au quotidien.

Par ailleurs, seuls 10 établissements de formation sur 34 sont à l'heure actuelle pleinement intégrés à l'Université. Ce statut n'aide pas à gagner en visibilité et en reconnaissance des étudiants sages-femmes dans le paysage universitaire. Certains établissements demandent d'ailleurs à s'acquitter de frais supplémentaires pour pouvoir

accéder aux services de base, dont les *Services universitaires des activités physiques et sportives (SUAPS)* ou la *Bibliothèque universitaire (BU)*, précisément pour cette raison.

Vers **l'intégration**

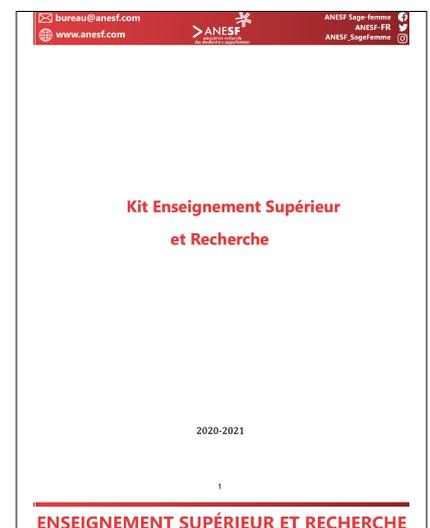
L'intégration de la formation des sages-femmes à l'Université est pourtant possible depuis la loi du 21 juillet 2009 (Article L4151-7-1 du *Code de la santé publique*), et devait être finalisée sur tout le territoire en 2017. Elle constitue une chance à saisir pour la formation et la profession, favorisant l'interprofessionnalité, l'accès à la simulation en santé ou encore aux masters de recherche et aux postes d'enseignants-chercheurs. Soit, une bonne manière de sortir de l'hospitalo-centrisme de la profession, et de mieux la reconnaître en tant que discipline universitaire, scientifique et médicale. Pour pouvoir intégrer l'Université, les sages-femmes doivent être mises à disposition, de manière transitoire, par l'hôpital, pour pouvoir travailler à l'Université et continuer d'enseigner, car aucun corps de métier au sein de la Fonction publique d'Etat n'existe actuellement pour les accueillir. « *Il faut garder à l'esprit de notre filière a besoin*, selon Karen Matsumoto, pour

intégrer l'Université, de sages-femmes universitaires, professeur-e-s des Universités, maîtres de conférence des universités, et que ce n'est que par ce chemin que l'intégration universitaire de la filière sera pleine et effective. » Ce problème concerne aussi les sciences infirmières et la masso-kinésithérapie. ■



Contact :

[VP EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE](#)
[Karen MATSUMOTO](#)
enseignementsup@anesf.com





Au Québec, *UTILE* et le logement étudiant

Créée en 2012 par de jeunes diplômés de IUQAM, l'organisme à but non lucratif *UTILE* (Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant) est la seule entreprise d'économie sociale spécialisée dans le logement étudiant à l'échelle du Québec (Canada).

Après une phase initiale de documentation, sensibilisation et mise à disposition d'informations sur les besoins en la matière, l'*UTILE* s'est tournée vers la construction de réels projets de logements étudiants. Ainsi, dès 2016, elle s'associe avec l'association étudiante de *Concordia* pour développer une résidence, qui verra le jour en 2020. Et à l'horizon de l'été prochain, une deuxième résidence accueillera ses premiers étudiants. Toujours à Montréal, elle sera située dans l'écoquartier du Technopôle Angus, avec plusieurs universités investies dans le projet.

Un travail de bout en bout

Un projet *UTILE* démarre dès qu'un terrain est identifié ou un investissement trouvé. Souvent, comme l'indique leur site internet, « le don d'un terrain ou une subvention équivalente à 10% de la valeur totale d'un projet suffit pour réunir d'autres partenaires financiers. » Quand le terrain doit encore être trou-

vé, des ressources variées peuvent être mobilisées, sans garantie de résultat : nouveau quartier, implantation d'une « dent creuse » d'un cœur de ville, etc.

S'ensuit une étude de faisabilité technique de l'opération : géotechnique, pollution des sols, règles d'urbanisme, transports en commun à disposition... Une fois les principaux obstacles abattus (ou au moins identifiés et mesurés), la recherche porte sur les partenaires financiers. En parallèle et étroite concertation avec les investisseurs, le montage financier est établi, avec une évaluation de la viabilité financière - nombre de lits, surface construite, loyer proposé.

Troisième étape, la phase de conception, avec trois principes importants pour l'*UTILE* : maximiser l'abordabilité, respecter les besoins de la clientèle étudiante et limiter l'impact environnemental. Pour ce faire, l'unité de travail accompagne le projet du début à la fin, avant d'en récupérer les clés

en tant que propriétaire. Elle percevra ensuite les loyers pour réinvestir dans de nouveaux projets, sans demander à ses partenaires de développement un financement intégral. Sa réactivité lui permet d'ajuster le tir au fur et à mesure du temps, et de réinjecter ses apprentissages dans ses futurs projets.



Elise TANGUAY, Directrice des affaires publiques de l'*UTILE*

Ainsi, à partir de cet été, l'*UTILE* logera environ 300 étudiants, avec déjà des projets sont déjà dans ses cartons pour environ 450 logements supplémentaires, individuels ou collectifs, à Québec, Montréal et Trois-Rivières.

Quelle est l'origine de l'*UTILE* ?

Plusieurs éléments ont contribué à la naissance de l'*UTILE*. Tout d'abord, la rencontre de ses 2 co-fondateurs, étudiants en finance et en urbanisme. Grandement attristés de ne pas pouvoir réaliser des logements étudiants sur le site de l'*Îlot Voyageur* de l'*UQAM*, ils ont eu l'idée de fonder une structure juridique à même de prendre en charge de tels projets. Mais dès le départ, ils ont constaté un manque de données sur les étudiants, et pour cause : les statistiques canadiennes ne les prennent tout simplement pas en compte, considérant qu'ils vivent toujours chez leurs parents. Or la réalité est toute autre. En contactant les associations étudiantes, l'*UTILE* a dressé une cartographie de la vie des étudiants, en particulier sur le logement. Il en est notamment ressorti que les étudiants locataires paient souvent plus chers que les autres pour un même logement, car ils veulent être en centre-ville, à proximité des campus, et aussi parce que la rotation assez élevée permet aux propriétaires d'élever les loyers à chaque fois qu'un étudiant part. Ainsi, l'*UTILE* s'est d'abord concentrée sur un état des lieux des conditions de vie étudiante, avant de devenir développeur et opérateur aujourd'hui.

Comment financez-vous vos projets ?

20% des financements proviennent de subventions, notamment du *Gouvernement Fédéral*. Les 80% restants sont des prêts. Dès le 1^{er} projet, et grâce à l'expertise en finance d'un des co-fondateurs, un fonds d'investissement rotatif a été mis en place pour financer les projets avec des taux d'intérêts faibles. Ce fonds *Communautaire de Logement Etudiant* (CLE) a permis de financer le 1^{er} projet de l'*UTILE* et va permettre la réalisation de nouveaux projets. Co-fondé par l'*UTILE*, l'*Association étudiante de Concordia* et le *Chantier de l'économie sociale*, il est rejoint depuis 2020 par l'*Association étudiante de l'Université Mc Gill* qui a un futur projet de résidence dans les cartons.

Par rapport aux loyers des logements du parc immobilier classique, où se situent les vôtres ?

Notre objectif est qu'ils soient dans tous les cas au minimum 10% inférieurs à ceux du marché classique pour des logements comparables, et ils sont de 25 à 45% moins chers que les loyers payés par les étudiants d'une population cible donnée. Par ailleurs, aucune hausse de loyer n'est pratiquée à chaque départ d'étudiant. Outre les aides financières directes apportées au projet, l'*UTILE* a développé une ingénierie financière spécifique et ne dégage aucun profit, ce qui a défini sa structure juridique. Enfin, elle met en place des stratégies de réduction des coûts de construction, comme finalement tout autre opérateur, en se basant sur le bon sens : choisir des architectes locaux, s'assurer de la viabilité du projet en donnant notamment un droit de veto aux étudiants membres du CA sur l'emplacement de leurs futures résidences, investir dans la sobriété énergétique en intégrant par exemple l'éco-quartier Angus de Montréal, avec un réseau de chaleur partagé, où les masses d'air chaud et d'air

froid pourront être réparties en fonction des besoins de chaque espace (centre commercial, logement, etc.) et où la consommation énergétique des bâtiments sera réduite de 40%. Même si les réductions de coûts sont moindres, pour ce projet spécifique, les eaux de pluie seront réutilisées à 95%, notamment pour alimenter les toilettes en eau, mais aussi laver les voitures. ■



Élise Tanguay,

Directrice des affaires publiques :

elise@utile.org

Demandes générales : info@utile.org,

Demandes média : media@utile.org



CROUS : A Mont-de-Marsan, une Maison des étudiants

Créée en partenariat avec Mont-de-Marsan Agglomération, cette Maison des étudiants du Crous a ouvert ses portes à l'intérieur du Pôle jeunesse de la ville en novembre 2021, grâce au financement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) et sur un territoire comptant plus de 1 800 étudiants. Deux volontaires en service civique y travaillent avec un coordonnateur, pour proposer la consultation d'une assistante sociale, des salles de coworking ou de détente... Interview croisée de Fabrice Pezziardi, directeur du Clous de Pau, et Charles Dayot, Maire et Président de Mont-de-Marsan Agglomération.



Comment est né ce projet ?

FP : En tant que responsable du secteur des Landes pour le Crous, je faisais le constat que nos services étaient peu représentés à Mont-de-Marsan. Aussi, j'ai souhaité rencontrer le président de l'agglomération en 2019, afin de lui faire part de notre volonté de créer un lieu de vie étudiant sur son territoire. L'idée est alors née.

CD : Les élus ont souhaité faire de la vie étudiante - et plus globalement de la politique jeunesse - une priorité de

ce mandat. Nous avons notamment ciblé, dans nos engagements, l'identification d'un lieu ouvert et accessible. Très vite, le Crous s'est porté à nos côtés pour mener à bien ce projet et l'adapter au mieux aux besoins.

Quelles ambitions pour cet espace ?

FP : Le souhait principal était de répondre aux attentes des étudiants et de trouver un concept qui propose des espaces ouverts et cosy aux fonctionnalités multiples, adaptés à leurs besoins pour qu'ils puissent se les approprier.

CD : Être étudiant à Mont-de-Marsan doit être une expérience globale. Si la qualité de l'enseignement est essentielle, le partage, l'interaction entre les jeunes et les habitants doivent être favorisés. Il était ainsi primordial, pour nous, que ce projet puisse naître au centre-ville : nous souhaitons ardemment que les jeunes puissent contribuer à faire vivre ces espaces et y passer des moments dont ils se souviendront longtemps. ■



Contact :

fabrice.pezziardi@crous-bordeaux.fr



Le mot de l'étudiant

« Le matériel sur place (notamment l'écran interactif) et les salles disponibles correspondaient vraiment à ce dont j'avais besoin ! J'ai pu faire mon interview en live, et j'ai pu valider ce projet. Je conseille vivement aux étudiants de pousser cette porte en plein centre-ville : il y avait vraiment besoin d'un lieu qui permette de travailler, d'échanger ou de se détendre sur Mont-de-Marsan... » (Geoffrey Gazeu, étudiant) ■

AIRES



Association interprofessionnelle des
Résidences Étudiants et Services



L'Association Interprofessionnelle des résidences Étudiants et Services (AIRES) est l'association professionnelle des opérateurs et gestionnaires de Résidences services pour étudiants. L'AIRES est née en 1994 et regroupe les principaux acteurs de la profession. Elle réunit les promoteurs, constructeurs, gestionnaires et exploitants de résidences étudiants avec services, informe les pouvoirs publics nationaux et locaux ainsi que tous les milieux socio-économiques sur l'ensemble des aspects professionnels, sociaux et économiques de cette activité.

L'originalité de ce secteur repose sur des offres d'habitat en secteur conventionné et/ou d'un habitat en secteur libre, gérées par des associations à but non lucratif ou des sociétés commerciales.

Le Bureau de l'Association est composé de :

- Président : M. Philippe NICOLET (Groupe Réside Études) ;
- Vice-Président : M. François-Xavier SCHWEITZER (Nexity) ;
- Secrétaire Général : Mme Anne GOBIN (ARPEJ) ;
- Secrétaire Général adjoint : M. Jean CAUET (Fac-Habitat) ;
- Trésorier : M. Benjamin BRULEBOIS (BNP Paribas Immobilier) ;
- Délégué général : M. Philippe CAMPINCHI.

www.aires.fr



■ Adresse : 19 rue Leconte de Lisle 75016 Paris ■ E-mail : redaction@universites-territoires.fr ■ ISSN : ISSN 2263-8431 ■

Infos légales : SARL Edition de revue et périodiques (5814Z) au capital de 1000 Euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 843 009 267 00017 ■ Directeur de la publication : Philippe Campinchi [@_0674606274](mailto:pc@aires.fr) ■ Directeur de la rédaction : Nicolas Delesque [@_0678391349](mailto:nd@aires.fr) ■ Création graphique : Babette Stocker / Crouitch Conception ■ Tarifs d'abonnements : Individuel : 100 euros HT Institutionnel : 500 euros HT ■ Parties prenantes : Convention particulière ■ Comité éditorial : Nicolas Delesque, Philippe Campinchi, François Perrin, Jérôme Sturla (Afev), Pierre Yves Ollivier, Zoé Chalouin (Fnau), François Rio (Avuf), Angélique Manéra (ESN) et Justine Crabouillet (SMERRA) ■ Crédits photos et iconographies : Partenaires, DR, Adobe Stock, © Conférence des présidents d'université – Université de Bordeaux